



BEACONSFIELD

LES CAMPS DE JOUR À BEACONSFIELD

2023

Manuel pour les parents

Culture et loisirs
Ville de Beaconsfield
1974, City Lane
514 428-4520
rec@beaconsfield.ca

Téléphone - camps de jour

Camp Centre récréatif : 514 428-4400 ext.4524
Camp au parc Windermere : 514 829-2894
Camp au parc Beacon Hill : 514 926-1625

camps@beaconsfield.ca



CAMPS DE JOUR 2023 DE BEACONSFIELD

MANUEL POUR LES PARENTS

TABLE DES MATIÈRES

1.	BIENVENUE AU PROGRAMME DES CAMPS D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD	3
2.	LES CAMPS À BEACONSFIELD	3
3.	RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMPEUR	3
4.	ARRIVÉES ET DÉPARTS	4
5.	CE QUE L'ON DOIT APPORTER AU CAMP	5
6.	CE QUE L'ON NE DOIT PAS APPORTER AU CAMP	5
7.	DÎNERS ET COLLATIONS	5
8.	EXCURSIONS, ÉVÉNEMENTS ET TRANSPORT.....	6
9.	RÈGLEMENTS DES CAMPS D'ÉTÉ	7
10.	COMMUNICATIONS AUX PARENTS	7
11.	INTÉGRATION ET ACCOMPAGNEMENT	7
12.	INFORMATION MÉDICALE	8
13.	POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET DE TRANSFERT	9
14.	RELEVÉ 24 – FRAIS DE GARDE D'ENFANTS.....	9
15.	CODE DE CONDUITE	10

1. BIENVENUE AU PROGRAMME DES CAMPS D'ÉTÉ DE BEACONSFIELD

Merci de votre inscription à l'un ou plusieurs de nos programmes de camps d'été. La Ville de Beaconsfield s'engage à fournir une expérience récréative positive pour tous les participants dans un environnement sécuritaire.

Les enfants participeront à une variété d'activités amusantes dont ils se souviendront. Votre collaboration est essentielle afin d'offrir l'expérience la plus positive pour vous et votre enfant.

Il est normal pour tous de se sentir inquiet lors d'une première journée de camp et au fait de rencontrer de nouveaux amis. Les renseignements suivants vous permettront de vous familiariser aux procédures du camp et de possiblement réduire au minimum le « trac » du premier jour. Si vous souhaitez plus d'informations avant le début du camp, veuillez communiquer avec nous au camps@beaconsfield.ca ou **514 428-4520**.

2. LES CAMPS À BEACONSFIELD

Une semaine complète de plaisir – Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Service de camp de jour prolongé (SCJP) de 7 h 30 à 8 h 30 et/ou de 16 h 30 à 18 h 00

CENTRE RÉCRÉATIF

Ce camp à temps plein est offert à trois groupes d'âges. Les activités régulières comprennent des séances de baignade, d'arts plastiques, de sports, de jeux, de patinage, des activités à la bibliothèque, et une sortie à chaque semaine.

GROUPE JUNIOR :	Âges : 6 à 7 ans
GROUPE INTER :	Âges : 8 à 9 ans
GROUPE JEUNE :	Âges : 10 à 12 ans

AUTRES EMPLACEMENTS

Ce camp offre des activités de baignade libre à l'extérieur, de sports, de jeux, d'arts plastiques, des activités à la bibliothèque et une sortie à chaque semaine.

Emplacement 1 : École Beacon Hill, 170, Alton drive	Âges: 6 à 8 ans Âges: 9 à 12 ans
Emplacement 2 : Chalet Windermere, 303, Sherbrooke	Âges: 6 à 9 ans

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAMPEUR

Pour s'inscrire, chaque campeur doit compléter et remettre le Formulaire de renseignements du campeur avant le début du camp.

Les parents peuvent télécharger le Formulaire de renseignements du campeur à beaconsfield.ca/camps ou téléphoner au Centre récréatif au **514 428-4520** pour recevoir le formulaire par courriel.

4. ARRIVÉES ET DÉPARTS

Il est interdit pour les parents d'entrer dans les établissements.

Un employé du camp de jour vous accueillera à l'extérieur et vous expliquera la procédure d'arrivée et de départ.

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service prolongé doivent arriver entre 8 h 30 et 9 h et doivent être repris entre 16 h et 16 h 30.

Les enfants inscrits au service prolongé du matin doivent arriver entre 7 h 30 et 9 h.

Les enfants inscrits au service prolongé de l'après-midi doivent être repris entre 16 h et 18 h.

Les parents ne peuvent pas emmener ou ramener leur enfant en dehors des heures prévues sans avoir préalablement céduler un rendez-vous. Si, pour une raison exceptionnelle, le parent ne peut pas emmener ou ramener son enfant durant les heures régulières, celui-ci doit téléphoner pour céduler l'heure.

- Camp Centre récréatif 514 428-4520
- Camp à Beacon Hill 514 926-1625
- Camp à Windermere 514 829-2894
- ou par courriel à camps@beaconsfield.ca

Les enfants de 10 ans et plus auront le droit de retourner seul chez eux à condition d'avoir l'autorisation des parents par écrit.

ARRIVÉES OU DÉPARTS EN RETARD ET LES ABSENCES

Si, pour une raison quelconque, l'enfant doit arriver en retard ou partir plus tôt, le parent doit en informer le superviseur à l'avance. Si l'enfant est en retard ou absent, le parent doit informer l'équipe du camp par téléphone soit au :

514 428-4400 ext. 4525 pour le Camp au Centre récréatif

514 926-1625 pour le Camp à Beacon Hill

514 829-2894 pour le Camp à Windermere

ou par courriel à **camps@beaconsfield.ca**

et préciser les informations suivantes :

- Le prénom et le nom de famille de l'enfant
- Le nom spécifique du camp que votre enfant est inscrit
- Le jour et la date que votre enfant sera absent ou en retard
- Votre nom et votre numéro de téléphone



Il n'y a pas de remboursement pour les journées d'absence.

5. CE QUE L'ON DOIT APPORTER AU CAMP

Ranger ces items dans un sac à dos libellé avec le nom de l'enfant.

À apporter à tous les jours :

- Dîner sans arachides ou noix et au moins 2 collations
- Bouteille d'eau réutilisable et autres boissons
- Chapeau de soleil
- Crème solaire; (Hydrofuge recommandée et sans noix)
- Chaussures de course (PAS DE SANDALES)

À apporter au besoin :

- Maillot de bain et serviette (les jours de baignade)
- Imperméable et bottes de pluie (journée pluvieuse)
- Chasse-moustique et vêtements d'extérieur
- Patins, casque, vêtements chauds et gants (les jours de patinage au Centre récréatif)



IDENTIFIEZ CLAIEMENT TOUS LES EFFETS PERSONNELS DE VOTRE ENFANT AVEC SON NOM ET PRÉNOM

6. CE QUE L'ON NE DOIT PAS APPORTER AU CAMP

Argent/objets de valeur : Nous demandons que votre enfant n'apporte pas d'argent ou d'objets de valeur, y compris les appareils qui peuvent nuire au bon déroulement du camp. Ceux-ci incluent, mais ne se limitent pas aux téléphones portables, iPods, et jeux vidéo électroniques portatifs, appareils photo ou jouets. Les campeurs doivent laisser leur téléphone portable dans leur sac à dos s'ils en ont besoin après les heures de camp. La Ville de Beaconsfield se décharge de toute responsabilité pour des articles apportés au camp qui sont perdus, volés ou endommagés. Pour éviter les déceptions, les campeurs sont invités à laisser ces objets personnels à la maison.

7. DÎNERS ET COLLATIONS

Les campeurs doivent apporter un dîner santé et des collations (fruits, légumes, barre granola, jus) à tous les jours. Il n'y a pas de réfrigérateur ou micro-onde à la disposition des campeurs, veuillez à emballer les lunchs en ajoutant un sac réfrigérant. Les campeurs DOIVENT apporter leur dîner les journées d'excursion. Si un enfant arrive au camp sans dîner, nous contacterons le parent/tuteur pour qu'il remédie à la situation.



ATTENTION : LES DÎNERS ET COLLATIONS NE DOIVENT PAS CONTENIR DE NOIX OU D'ARACHIDES

ALLERGIES ALIMENTAIRES : En raison du nombre d'allergies mortelles aux arachides ou noix, tous les camps d'été de Beaconsfield sont « Sans noix ». Les lunchs contenant des produits à base d'arachides ou de noix sont interdits dans nos camps.

8. EXCURSIONS, ÉVÉNEMENTS ET TRANSPORT

Les détails concernant les excursions ou événements spéciaux sont envoyés aux parents par courriel.

Ces détails comprennent :

- Le nom et l'emplacement de l'événement ou de la destination ;
- Une liste d'items que le campeur doit apporter ;
- Les heures de départ et d'arrivée ;
- Le formulaire de consentement (si nécessaire).

Les excursions sont partie intégrante du programme, nous n'offrons pas d'autres activités pour les enfants ne participant pas et il n'y a pas de remboursement pour le campeur qui choisit de ne pas participer.

HEURES DE DÉPART DES EXCURSIONS

Lors d'excursions et d'événements spéciaux, il est impératif que les enfants arrivent au camp à l'heure spécifiée sur le formulaire d'information des excursions.

VEUILLEZ NOTER QUE LES HEURES DE DÉPART DES AUTOBUS SONT STRICTEMENT OBSERVÉES.

Les autobus n'attendront pas les retardataires.

Les campeurs arrivant après le départ de l'autobus devront retourner à la maison.

TRANSPORT

Les campeurs voyagent en autobus scolaire.

- Tous les campeurs participant à l'excursion doivent voyager avec le groupe en autobus.
- Les enfants ne pouvant pas partir ou revenir aux heures spécifiées ne pourront participer à l'excursion.
- Pour des raisons de sécurité, les parents ne sont pas autorisés à conduire leur enfant à/de la destination ni à accompagner le groupe pour l'excursion.
- Certaines destinations nécessitent un formulaire de consentement du parent/tuteur. Cette information vous sera transmise par courriel

9. RÈGLEMENTS DES CAMPS D'ÉTÉ

SE PROTÉGER DU SOLEIL : Nous demandons aux parents d'appliquer l'écran solaire à son enfant avant son arrivée au camp et de mettre le contenant dans son sac à dos afin qu'il puisse en appliquer de nouveau durant la journée. Le personnel du camp veillera à ce que les enfants en réappliquent périodiquement. Toutefois, en raison de possibles réactions allergiques, nous NE FOURNIRONS PAS d'écran solaire aux enfants. Assurez-vous de montrer à votre enfant comment bien l'appliquer.

HYDRATATION : Veuillez inclure une bouteille d'eau réutilisable à tous les jours en prenant soin d'y indiquer le nom de l'enfant. Nous ferons plusieurs rappels et pauses pour se réhydrater.

MAUVAIS TEMPS : Chaleur ou pluie, on s'amuse tout de même! Les moniteurs sont formés pour faire face à divers phénomènes météorologiques comme les tempêtes et la chaleur intense. Lors d'avertissement de vague de chaleur, les campeurs poursuivent les activités à un rythme plus lent et les horaires sont ajustés pour limiter les activités extérieures intenses aux heures les plus chaudes.

OBJETS PERDUS : Pour les objets égarés, vérifiez dans les objets perdus de l'établissement. Ils seront gardés pour un temps limité suivant la fin du camp. Discutez avec votre enfant de l'importance de prendre soin de ses effets personnels.

ÉVALUATIONS DE PROGRAMMES : Vos commentaires sont précieux et nous sommes soucieux de ce que vous pensez de nos programmes. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions et à la recherche de façons d'améliorer nos programmes. Pour une rétroaction immédiate, veuillez communiquer avec le superviseur du camp. À la fin du camp, vous recevrez par courriel un sondage de satisfaction. Veuillez prendre quelques minutes pour nous faire part de vos commentaires.

BAIGNADE : Les périodes de baignade, surveillées par des sauveteurs qualifiés et du personnel du camp d'été, sont incluses dans les programmes de camps de jour. Les sauveteurs effectueront des tests de natation à chaque semaine pour déterminer si les campeurs ont besoin ou non d'un gilet de sauvetage pendant la baignade libre. La décision du sauveteur doit être respectée par l'enfant et le parent.

10. COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Les familles recevront par courriel les informations et les horaires concernant :

- Les jours et heures de natation et/ou de patinage (s'il y a lieu)
- Les événements spéciaux de la semaine
- Les avis importants ou les invitations

11. INTÉGRATION ET ACCOMPAGNEMENT

Est-ce que votre enfant requiert du soutien supplémentaire au camp ? Bien que nos camps ne soient pas conçus spécifiquement pour répondre aux enfants à besoins particuliers, nous nous engageons à le rendre accessible aux enfants de tous les niveaux d'aptitudes.

Le soutien repose sur les ressources disponibles et n'est pas garanti. Tous les campeurs nécessitant une assistance spéciale ou un accompagnateur seront rencontrés et leurs besoins seront évalués avant de confirmer l'inscription. La Ville ne sera pas en mesure de fournir un accompagnateur aux familles qui n'ont pas précisé les besoins particuliers de leur enfant dans le formulaire médical.

12. INFORMATION MÉDICALE

Il est extrêmement important que les parents suivent les directives ci-dessous afin de s'assurer de la santé et la sécurité de tous les campeurs. Par conséquent, il est impératif que les parents remplissent en détail le Formulaire de renseignements du campeur.

La Ville doit être informée de tout problème de santé de votre enfant (allergies, asthme, etc.). Veuillez vous assurer que toute condition médicale et/ou besoins particuliers soient documentés lors de l'inscription au camp.

PROCÉDURE D'URGENCE

- Les moniteurs sont formés en premiers soins, RCR, prévention des accidents et procédures d'urgence.
- Chaque emplacement de camp est équipé d'un téléphone et d'une trousse de premiers soins.
- Si un enfant devient malade durant les heures du camp, le personnel du camp contactera le parent et lui demandera de venir chercher l'enfant au cours des 45 prochaines minutes.
- En cas d'accident mineur ou blessure, le personnel du camp dispense les premiers soins, surveille le campeur et informe le parent.
- Dans le cas d'une urgence et/ou d'une blessure grave, le parent/tuteur sera avisé immédiatement. Si nécessaire, une ambulance transportera le campeur à l'hôpital.
- Un rapport d'incident est complété pour chaque accident/incident et le parent est informé.

PROBLÈMES DE SANTÉ, MALADIES, ALLERGIES ET MÉDICAMENTS

Le personnel du camp n'est pas autorisé à fournir ou à administrer des médicaments mais supervisera les participants aptes à le faire. Dans le cas d'une situation où la vie est en danger et où le participant ne peut pas administrer son médicament comme un EpiPen ou un inhalateur pour l'asthme, le personnel pourra l'aider. Si votre enfant porte un bracelet « Medic-Alert », notez-le sur la fiche médicale et assurez-vous qu'il porte le bracelet en tout temps au camp.

EPINEPHRINE

SI VOTRE ENFANT A BESOIN D'UN AUTO-INJECTEUR D'ÉPINEPHRINE, IDENTIFIEZ-LE CLAIEMENT À SON NOM. INDIQUEZ AU RESPONSABLE DE VOTRE ENFANT OÙ IL SE TROUVE ET RANGEZ-LE TOUJOURS AU MÊME ENDROIT. ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT SACHE COMMENT SE SERVIR DE L'AUTO-INJECTEUR ET RÉVISEZ LES PROCÉDURES AVEC LUI RÉGULIÈREMENT.

MALADIE ET FIÈVRE

SI VOTRE ENFANT A UNE MALADIE TRANSMISSIBLE TELLE QU'UNE CONJONCTIVITE, GRIPPE, VARICELLE, INFECTION, ETC., VEUILLEZ GARDER VOTRE ENFANT À LA MAISON JUSQU'À CE QU'IL NE SOIT PLUS CONTAGIEUX.

CONTRÔLE DES POUX

Les poux peuvent apparaître au camp car les enfants sont en contact étroit les uns des autres. Si votre enfant est diagnostiqué avec des poux, informez immédiatement le personnel du camp.

Si un cas est constaté au camp, le parent devra venir chercher son enfant dans les 45 prochaines minutes. Afin d'éviter la propagation du parasite, le parent devra administrer le traitement anti-poux suggéré avant le retour de l'enfant au camp. Si, après le traitement initial, le problème de poux persiste, la Ville se réserve le droit de refuser le retour de l'enfant au camp.

La Ville avisera par courriel tous les parents des enfants faisant partie du même groupe qu'un enfant du groupe est diagnostiqué avec des poux.

13. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET DE TRANSFERT

Toutes les demandes de remboursement doivent être soumises à l'aide de notre formulaire en ligne.

Les demandes reçues au plus tard le 31 mai sont assujetties à des frais d'administration de 25 \$ (+taxes) par enfant et par semaine.

Les demandes reçues le 1er juin ou après seront assujetties à des frais de 50 \$ (+taxes) du total payé par enfant et par semaine.

Les demandes reçues moins de sept (7) jours ouvrables (le lundi avant la semaine inscrite) ne seront pas acceptées.

Le formulaire est disponible au beaconsfield.ca/fr/camps-d-ete.

14. RELEVÉ 24 – FRAIS DE GARDE D'ENFANTS

Pour demander le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants, vous devez inscrire les informations qui se trouvent sur le feuillet du relevé 24 à l'Annexe C, de soit votre déclaration d'impôt ou soit de la personne qui a l'enfant à charge.

Afin de préparer le relevé 24, la Ville a besoin du numéro d'assurance sociale du parent payeur sur le formulaire de Renseignements du campeur. Assurez-vous que le numéro d'assurance sociale est celui de la personne qui a payé le camp.

En février 2024, le relevé 24 sera préparé et posté au parent qui a payé les frais d'inscription.

15. CODE DE CONDUITE

Nos camps visent à créer une atmosphère où chaque campeur se sent en sécurité et respecte les droits d'autrui. Si un enfant éprouve des problèmes de comportements, nous utiliserons des stratégies de gestion de comportement positif pour améliorer le comportement de l'enfant. Si un enfant est impliqué dans un incident, les parents seront avisés et peuvent être appelés à rencontrer le superviseur du camp et à signer un rapport de comportement.

DIRECTIVES DISCIPLINAIRES

Le personnel et les superviseurs aborderont un comportement inapproprié de manière suivante :

- Un trouble du comportement sera traité de manière équitable, cohérente et solidaire, à l'aide de stratégies de gestion de comportement progressif et de conséquences logiques.
- La Ville de Beaconsfield se réserve le droit de retirer un enfant du camp si son comportement devait mettre en danger sa propre sécurité physique, celle des participants, du personnel ou de leurs biens, ou si son comportement perturbe continuellement le bon déroulement des activités.

CODE DE CONDUITE DES CAMPEURS

Nos dirigeants de camp encourageront les campeurs à respecter les règlements du camp. Nous demandons aux parents d'aborder et de renforcer ces comportements souhaitables avec leur enfant. Le personnel du camp s'efforce de maintenir une atmosphère de confiance, de respect et de compréhension en appliquant les règlements suivants :

- Démontrer respect et considération pour le personnel, les autres campeurs et leurs biens.
- Coopérer, écouter les directives et participer aux activités du camp.
- Demeurer avec leur groupe et écouter leurs moniteurs de groupe.
- Respecter les règlements du camp, l'équipement des installations et du programme.
- Ne pas se bagarrer, crier, cracher, mordre, frapper ou blasphémer.
- Ne pas intimider ou utiliser toute forme de comportement agressif.
- Aviser un responsable en cas de problème avec un autre campeur.

COMPORTEMENT DES PARENTS

Si les parents ont une préoccupation qui doit être réglé, ils sont encouragés à en discuter avec le superviseur du camp.

Les parents ne peuvent pas aborder un problème avec un autre campeur sans consentement parental.

SUSPENSIONS ET EXPULSIONS

La Ville de Beaconsfield se réserve le droit de suspendre, de refuser la participation à une excursion ou d'expulser un enfant du camp. Dans le cas de violence physique ou émotionnelle ou d'une faute grave, la suspension peut être immédiate.



La violence physique ou l'intimidation envers un autre campeur ou membre du personnel entraînera le renvoi immédiat du camp. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables si le campeur est renvoyé à la maison pour des raisons disciplinaires.